

La Direction interrégionale de la Mer
SUD-ATLANTIQUE



*Une ambition et des compétences
au service de la mer et du littoral*

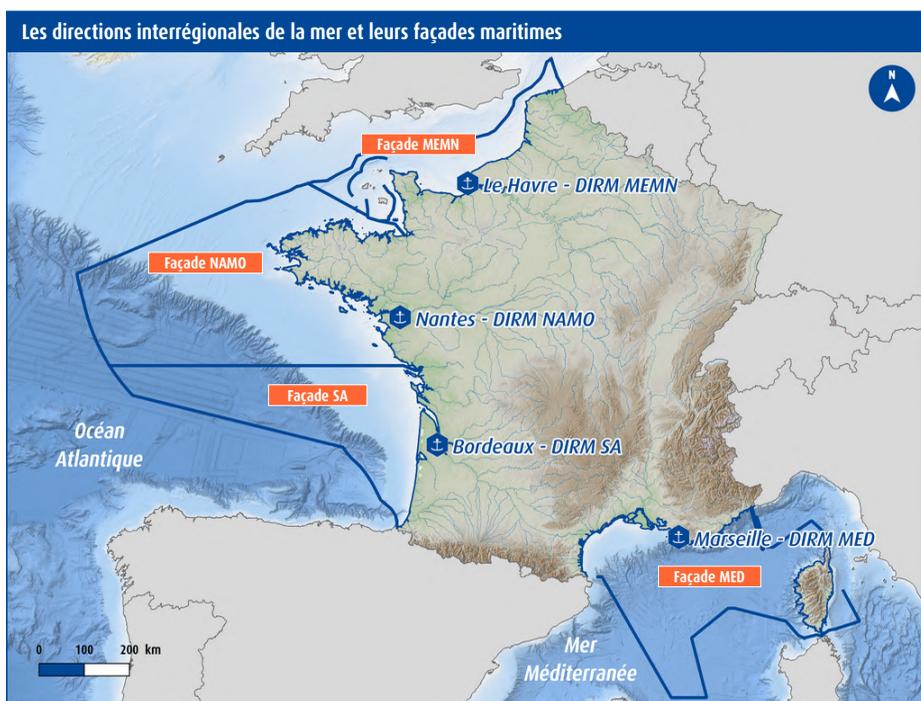


PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

La direction interrégionale de la mer (DIRM) Sud-Atlantique est en charge de la conduite et de l'animation des **politiques de l'État en mer** à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine

Créées par décret, le 11 février 2010, les directions interrégionales de la mer (DIRM) constituent des services déconcentrés de l'État relevant du ministère chargé de la mer, aujourd'hui le ministère de la transition Écologique et Solidaire.

Pour la métropole, les directions interrégionales de la mer correspondent aux 4 grandes façades maritimes : Manche Est-Mer du Nord (MEMN), Nord Atlantique-Manche Ouest (NAMO), Sud Atlantique (SA) et Méditerranée (MED).



La direction interrégionale de la mer veille à la protection du milieu marin, à la gestion intégrée de la mer et du littoral et à la promotion du développement durable des activités maritimes, dont elle contribue à maîtriser l'ensemble des composantes et à fédérer tous les acteurs.

Les **missions** de la DIRM Sud-Atlantique

LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES MER ET LITTORAL ET LA PLANIFICATION DES ACTIVITÉS MARITIMES EN MER

Coordonner les politiques de l'Etat en mer et sur le littoral, et veiller à leur cohérence.

Organiser et planifier les activités en mer, en concertation avec les acteurs professionnels, les associations et les collectivités locales.

Animer le réseau des services et opérateurs de l'Etat chargés de ces politiques, afin de construire avec eux une vision d'ensemble des espaces maritimes et littoraux et des politiques publiques susceptibles d'impacts sur l'espace maritime.

Définir et mettre en œuvre la stratégie de surveillance et de contrôle des activités maritimes (environnement marin, pêches).

LA SÉCURITÉ MARITIME ET LA RÉDUCTION DES RISQUES MARITIMES

Organiser la sauvegarde de la vie humaine en mer.

Prévenir les risques maritimes :

- par le contrôle de la sécurité des navires et de leurs équipements,
- par le contrôle de la compétence des marins et des effectifs nécessaires à la conduite de ces navires,
- par la prévention des risques du travail maritime,
- par la surveillance du trafic maritime,
- par le balisage et la diffusion de l'information nautique.

Préparer la lutte contre les pollutions marines accidentelles.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES LIÉES À LA MER

Encadrer les activités maritimes (navigation, pêche, cultures marines, loisirs nautiques).

Mettre en œuvre la politique de soutien et d'aide aux activités maritimes, dans un double objectif de transition écologique et énergétique.

Promouvoir le développement durable des activités en mer dans une approche intégrée et écosystémique, en garantissant l'équilibre des différents usages (énergies maritimes, transports maritimes et activités portuaires, tourisme littoral, pêche et aquaculture, nautisme et plaisance).

Assurer la formation initiale et continue aux métiers de la mer et organiser la validation des titres de formation maritime.

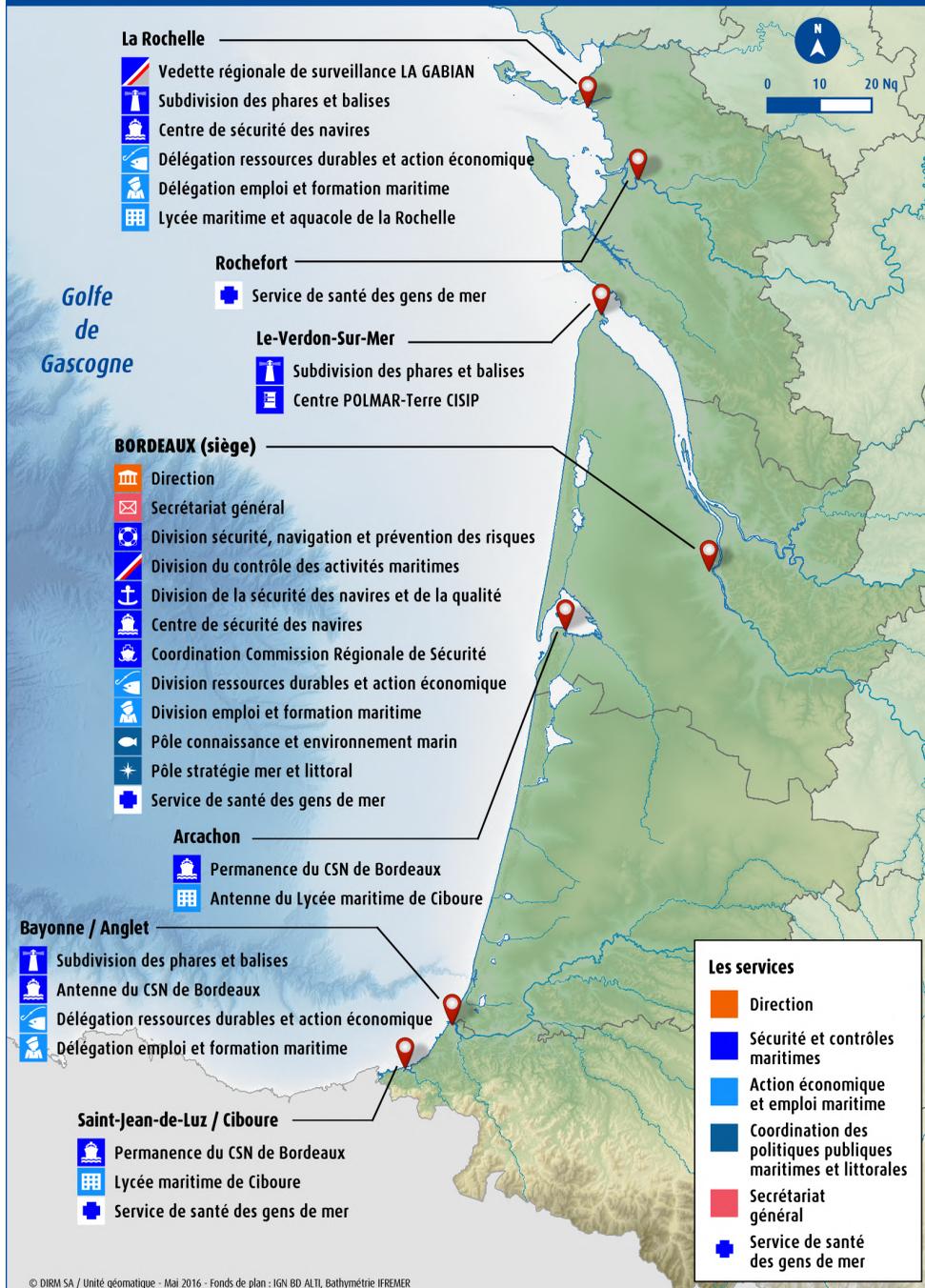
La **zone de compétence** de la DIRM Sud-Atlantique s'étend de la frontière franco-espagnole à la Vendée et se prolonge en mer jusqu'aux limites de la zone économique exclusive française

Le siège de la DIRM Sud-Atlantique est situé à Bordeaux.

Les autres services sont localisés le long de la façade :

- Les subdivisions des phares et balises de La Rochelle, Le Verdon, Anglet,
- Les centres de sécurité des navires (CSN) de La Rochelle et Bordeaux, et une antenne à Anglet,
- Le centre interdépartemental de stockage POLMAR terre au Le Verdon,
- Les lycées professionnels maritimes de La Rochelle et de Ciboure,
- La vedette de surveillance régionale la Gabian.







250 agents avec les personnels des lycées des 3 ministères



723 km de linéaire côtier



23 zones Natura 2000



2 parcs naturels marins



6 réserves naturelles nationales en mer



5300 marins professionnels



552 navires de pêche



140.756 navires de plaisance immatriculés



300 millions d'euros de chiffres d'affaires pour la conchyliculture



88 millions d'euros de chiffres d'affaires réalisés par les criées



1105 aides à la navigation



16 phares dont 11 classés/inscrits au titre des monuments historiques



1428 visites de sécurité des navires



4895 titres de formation délivrés



2 lycées professionnels maritimes et 2 lycées de la mer

**LA DIRM
ET LA FAÇADE
SUD-ATLANTIQUE
EN QUELQUES
CHIFFRES**

Direction Interrégionale de la Mer Sud-Atlantique

Directeur interrégional

Directeur-adjoint

Service de Santé
des Gens de Mer (SSGM)

SSGM Bordeaux
SSGM Bordeaux

Service de l'action économique
et de l'emploi maritime (GREEN)

Division ressources
durables et action
économique

Délégation ex Polito-
Charentes

Unité action économique

Unité réglementation des
pêches

Unité gestion de la
ressource halieutique /
droits à produire

Division Emploi et
formation maritimes

Unité Formation
maritime

Chargé de mission auprès
du chef de division de
l'ERM

Mission de coordination des
politiques publiques de la mer
et du littoral (MCPPL)

Pôle connaissance mer et
littoral - environnement
marin

Unité géomatique

Service de la sécurité et des
contrôles maritimes (SSCM)

Division sécurité, nav-
igation et prévention des
risques

Subdivision Phares et
Balises du Verdon

Subdivision Phares et
Balises de La Rochelle

Subdivision Phares et
Balises d'Anglet

Unité signalisation
maritime

Secrétariat Général

Division du contrôle des
activités maritimes

Unité prévention des
risques et contrôle des
activités maritimes

Veille régionale
LA GABIAN

Réseau inter-régional de
contrôle

Division de la sécurité
des navires et de la
qualité

Centre de sécurité des
navires de Bordeaux

Centre de sécurité des
navires de La Rochelle

Coordonnateur
Commission régionale de
sécurité

Unité Ressources
Humaines

Unité conseil de gestion
et informatique

Unité budget

Unité moyens généraux

Lycée professionnel maritime et aquacole de Ciboure

Lycée professionnel maritime et aquacole de La Rochelle

Direction interrégionale de la Mer Sud-Atlantique (DIRM SA)
1-3 rue Fondabège CS 21227 - 33074 BORDEAUX CEDEX - Tél : 05.56.00.83.00 - Fax : 05.56.00.83.47
Mail : dirm-sa@developpement-durable.gouv.fr



**Direction interrégionale de la mer
Sud-Atlantique**

1-3, rue Fondaudège CS 21227
33074 Bordeaux Cedex

Tél. : 33 (0) 5 56 00 83 00
dirm-sa@developpement-durable.gouv.fr



www.dirm.sud-atlantique.developpement-durable.gouv.fr

Suivre l'actualité #MerLittoral2030
www.merlittoral2030.gouv.fr

